



**PRÉFET
DE L'AUDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Enregistrement : 05/01/2026 (14:56)

Arrivée : 05/01/2026

Registre : 2026-01-9624

Secrétaire Général

Gerbault Elodie

Secrétariat général

Carcassonne, le

19 DEC. 2025

Direction du pilotage des politiques

publiques et de l'appui territorial

Bureau de l'environnement

et de l'aménagement du territoire

Loi sur l'eau

Affaire suivie par : Jean-Luc Hilaireau

Courriel. : jean-luc.hilaireau@audre.gouv.fr

Tél. : 04 68 10 27 94

Le Préfet de l'Aude

à

Destinataires (In fine)

Objet :

Enquête publique préalable à la demande de Déclaration d'Intérêt Général des travaux de gestion de la ripisylve, des atterrissements, des sites de mobilité et de confortement de berges par génie végétal sur le territoire du Syndicat du Bassin Versant Orbieu Jourres

PL :

- Arrêté préfectoral
- Avis d'ouverture de l'enquête publique
- Dossier du projet accompagné du registre d'enquête

Je vous adresse pour attribution, une copie de l'arrêté préfectoral prescrivant l'ouverture d'une enquête publique, citée en objet, sur le territoire de 65 communes sur le territoire du Syndicat du Bassin Versant Orbieu Jourres sur le département de l'Aude.

Ces travaux seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Président du Syndicat du Bassin Versant Orbieu Jourres - 13 rue du Moulin à Vent - 11200 THEZAN-DES-CORBIERES.

Toutes informations techniques relatives au projet pourront être demandées à :

- Monsieur Alban PAMENE, Technicien de rivière secteur Orbieu-Jourres – Tél. : 06.33.73.71.09 – courriel : alban.pamene@smmar.fr

Cette enquête se déroulera du **22 janvier 2026 à 9 h 30 au 20 février 2026 à 16 h 30**.

Cette opération concerne 65 communes sur le territoire du Syndicat du Bassin Versant Orbieu Jourres sur le département de l'Aude. La commune de Lagrasse est désignée siège de l'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier en version papier, ainsi que les registres d'enquêtes seront tenus à la disposition du public du **22 janvier 2026 à 9 h 30 au 20 février 2026 à 16 h 30** dans les mairies de :

- Lagrasse (siège de l'enquête) - Avenue des Condamines - 11220 Lagrasse
- Lézignan-Corbières - 42 cours de la République - 11200 Lézignan-Corbières
- Mouthoumet - 1 place de la Mairie - 11330 Mouthoumet

Un registre dématérialisé sera mis à la disposition du public sur le site internet suivant : <https://www.democratie-active.fr/dig-orbieujourres/>

Le dossier sera par ailleurs consultable en version dématérialisée :

- sur le site internet comportant le registre dématérialisé, au lien suivant : <https://www.democratie-active.fr/dig-orbieujourres/>
- à partir du site internet des services de l'État de l'Aude : <https://www.aude.gouv.fr/Publications/Consultations-et-Enquetes-publiques/Enquetes-publiques/Loi-sur-l-eau/DIG-Declaration-d-interet-general>
- gratuitement sur un poste informatique, aux jours et heures d'ouverture au public, en Mairie de Lagrasse – Hôtel de ville – avenue des Condamines – 11220 LAGRASSE.

Les observations et propositions formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête et tenues à la disposition du public au siège de l'enquête.

Les observations et propositions transmises par voie électronique sont consultables sur le registre dématérialisé.

Par ailleurs, je vous invite à :

Avant ouverture de l'enquête publique :

Faire afficher :

- **l'avis d'ouverture de l'enquête dans votre mairie, dans les lieux habituellement réservés à cet effet (visibles de l'extérieur), et, dans la mesure du possible, publié par tout autre procédé en usage dans la commune, quinze jours au moins avant le début de l'enquête (soit avant le 7 janvier 2026) et pendant toute sa durée.**

Pendant l'enquête publique :

- Pour une bonne tenue du registre d'enquête, regrouper les éventuelles observations du public, journée après journée ;
- En cas d'absence de public durant une journée, inscrire la mention « néant sur le registre » ;
- Je vous rappelle que les permanences du commissaire enquêteur auront lieu dans trois (3) communes selon le calendrier ci-dessous :
 - Lagrasse le 22 janvier 2026 de 09h30 à 12h00
 - Lézignan-Corbières le 28 janvier 2026 de 14h00 à 17h00
 - Mouthoumet le 11 février 2026 de 09h00 à 12h00
 - Lagrasse le 20 février 2026 de 14h00 à 16h30

Clôture de l'enquête publique :

Dès la clôture de l'enquête vous devez remettre au commissaire enquêteur :

- **le registre d'enquête avec les documents annexés.**

Pour le préfet, et par délégation,
L'adjoint à la cheffe du bureau de l'environnement
et de l'aménagement du territoire



Christophe ROMUALE

Destinataires :

- Monsieur le Maire de Lézignan-Corbières
Hôtel de Ville
42 cours de la République
11200 LEZIGNAN-CORBIERES
- Madame le Maire de Mouthoumet
Hôtel de ville
1 place de la Mairie
11330 MOUTHOUMET